



2-6 : Entretien et valoriser les fontaines et les lavoirs.



Objectif de l'Agenda 21 de Feigères :
Protéger et valoriser les espaces bâtis.

Personnes ressources : Commission Bâtiments et espaces verts (JC Rey, S Missilier, B Mayoraz), Simone Royer

Contexte

La commune compte de nombreux lavoirs et fontaines anciens.

Description de l'action

Poursuivre les restaurations déjà entreprises en respectant le site et la construction originale (choix des matériaux, aménagement des abords).

Refaire les prises d'eau pour certaines fontaines. Par exemple le lavoir de Malchamp a un point de captage qui doit être sécurisé car l'eau a parfois un très faible débit. Des petits travaux pourraient déjà être réalisés : la fontaine pourrait par exemple retrouver sa rondeur avec sa pierre de taille d'origine ; pour cela il suffit d'enlever le bloc de ciment qui lui a été ajouté d'un côté ; poser une gargouille à la place du tuyau existant.

Objectifs poursuivis par l'action

✓ Valoriser le patrimoine existant.

Contribution de l'action aux objectifs de développement durable

Couleur

Environnement

Economie

Social Entretien le patrimoine historique local. Amélioration du cadre de vie

Contribution de l'action aux finalités de développement durable de Feigères et du MEEDDM

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources.

Epanouissement de tous les êtres humains et amélioration de la qualité de vie.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations.

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Etat d'avancement du projet au moment de la définition de l'action

Pas engagé

En cours

Avancé

Coût

< à 1 000 euros

< à 10 000 euros

< à 100 000 euros

> à 100 000 euros

Importance de l'action par rapport aux objectifs de développement durable

Très importante

Assez importante

Peu importante

Pas importante

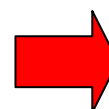
Priorité de l'action

Très prioritaire

Assez Prioritaire

Peu prioritaire

Pas prioritaire



Elaboration prévisionnelle de l'action

Spécification de l'action	Budget
<ul style="list-style-type: none"> - répertorier les lavoirs et fontaines sur la commune - identifier les sources et faire un état des lieux des captages - identifier les travaux à effectuer pour chaque lavoir en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> a) leur réfection (révision de maçonnerie, toitures et charpentes, gargouilles, etc.) b) leur embellissement (fleurissement par ex.) - identifier les partenaires / bénévoles / riverains / aînés qui peuvent renseigner ou aider aux travaux - nettoyer les captages et canalisations - protéger les captages <p>Planning dates clés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identification des travaux à effectuer : mars 2010 ; - travaux à partir du début du printemps 2010, s'échelonnent dans le temps selon disponibilité des exécutants bénévoles 	<p style="text-align: center;">coût global: Environ 10 000 € par point.</p> <p>A préciser, après évaluation par les Affouagistes avec les Commissions concernées.</p> <p>Subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ CG74, Région Rhône-Alpes ➤ Agence de l'Eau
	Partenaires
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Com Rivières CCG ✓ Affouagistes de Malchamp ✓ Riverains et aînés ✓ Bénévoles ✓ Commission bâtiments ✓ Commission voirie, réseaux, assainissement ✓ Frapna, ✓ Comité consultatif Aménagement du stand de tir
Contraintes / risques	Faisabilité
<p>Définir un ordre de priorité des réfections compte tenu de l'état, de l'intérêt historique, pédagogique, des riverains et du coût.</p> <p>Identification, bon vouloir et disponibilité des bénévoles.</p> <p>Attention à bien respecter le style original des constructions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Très faisable <input checked="" type="checkbox"/> Faisable <input type="checkbox"/> Peu faisable <input type="checkbox"/> Pas faisable
Commentaires / remarques du Conseil municipal	Décision du Conseil municipal
<p>A titre d'information, la rénovation du lavoir de la Route de Neydens a coûté : 7 000 € restauration extérieure, restauration intérieure 7 500 €</p> <p>Estimatif lavoir stand du tir 10 000 €.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Validée <input type="checkbox"/> Rejetée <input type="checkbox"/> Reportée

Statut de l'action lors de la réunion Comité 21 du....

	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Abandonnée <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée <input type="checkbox"/> A pérenniser <input type="checkbox"/> Reportée
--	---

